

**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 09 Mars 2015**

L'an deux mil quinze et le neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 20 Février 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J. BARRIERE-GUENNOC, B.BERTHY, F.ROULAND, M.A DESAILLE, F.BRUN, S. DUMAS

Absents excusés : S. LAPORTE

Absents : M. PACK, A. COURSIERE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 CCAS

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas PENNEL, Président,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif.

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/ Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- déclare à l'unanimité des membres présents que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme, affichée et transmise en Sous-Préfecture

le 17 Mars 2015

Le Président,

N. PENNEL

**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 09 Mars 2015**

L'an deux mil quinze et le neuf du mois de mars à dix- neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 20 Février 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J. BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, F.ROULAND, M.A DESAILLE, F.BRUN, S. DUMAS

Absents excusés : S. LAPORTE

Absents : M. PACK, A. COURSIERE

AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Affectation du résultat 2014 :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté	2598.71 €
- résultat de l'investissement antérieur reporté	/

Solde d'exécution de la section de fonctionnement :

- dépenses	6694.80 €
- recettes	5450.00 €
• Résultat de l'exercice	-1244.80 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2014 :

- solde d'exécution de l'exercice	/
- solde d'exécution cumulé	/

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2014 :

- rappel du solde d'exécution cumulé	/
- rappel du solde des reste à réaliser	/

Résultat de fonctionnement à affecter :

- résultat de l'exercice	-1244.80 €
- résultat antérieur	2598.71 €
• Montant à affecter	1353.91 €

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement (crédit au compte 1068 sur BP 2015)	/
2/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2014 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	/ 1353.91 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Affichée et transmise en Sous-Préfecture le 16 Mars 2015

Le Président,

N. PENNEL

**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 09 Mars 2015**

L'an deux mil quinze et le neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 20 Février 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J. BARRIERE-GUENNOC, B.BERTHY, F.ROULAND, M.A DESAILLE, F.BRUN, S. DUMAS

Absents excusés : S. LAPORTE

Absents : M. PACK, A. COURSIERE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 CCAS

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas PENNEL, Président,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif.

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/ Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

- déclare à l'unanimité des membres présents que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme, affichée et transmise en Sous-Préfecture

le 17 Mars 2015

Le Président,

N. PENNEL

**Centre Communal d'Action Sociale
VARETZ**

**Extrait du registre des délibérations du C.C.A.S
De la Commune de VARETZ
SEANCE Du 09 Mars 2015**

L'an deux mil quinze et le neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENNEL Nicolas, Maire.

Convocation du 20 Février 2015

Membres présents : N.PENNEL, P.AUDARD, J. BARRIERE-GUENNOG, B.BERTHY, F.ROULAND, M.A DESAILLE, F.BRUN, S. DUMAS

Absents excusés : S. LAPORTE

Absents : M. PACK, A. COURSIERE

AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Affectation du résultat 2014 :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté	2598.71 €
- résultat de l'investissement antérieur reporté	/

Solde d'exécution de la section de fonctionnement :

- dépenses	6694.80 €
- recettes	5450.00 €
• Résultat de l'exercice	-1244.80 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2014 :

- solde d'exécution de l'exercice	/
- solde d'exécution cumulé	/

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2014 :

- rappel du solde d'exécution cumulé	/
- rappel du solde des reste à réaliser	/

Résultat de fonctionnement à affecter :

- résultat de l'exercice	-1244.80 €
- résultat antérieur	2598.71 €
• Montant à affecter	1353.91 €

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement (crédit au compte 1068 sur BP 2015)	/
2/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2014 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	/ 1353.91 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Affichée et transmise en Sous-Préfecture le 16 Mars 2015

Le Président,

N. PENNEL